

SEANCE DU 17 Novembre 2015

L'an deux mil quinze, le dix-sept novembre à vingt heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAIGES, régulièrement convoqué s'est réunie au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur BERNIER Marc, Président du Centre Communal d'Action Sociale de VAIGES.

MEMBRES PRESENTS (en exercice) : M Marc BERNIER, Mme Julie JEAN, Mme Marie-Dominique JARDIN, M. Maurice PILON

ABSENTS EXCUSES: Mme Odile LEGREE, Mme Marie-Josèphe CROISSANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie-Dominique JARDIN

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE :

1. Bilan du repas (ce n'est pas une délibération mais une information)

Le Président M. Marc BERNIER, présente aux membres du CCAS le bilan chiffré du repas du CCAS. Voici quelques chiffres extraits de ce bilan :

94 personnes se sont inscrites pour le repas (et au final 92 personnes ont mangé)

Total des dépenses : 2 038,88 €

Total des recettes : 1 084,00 €

Coût d'un repas : 22,16 €

Le Conseil d'Administration du CCAS prend connaissance du bilan chiffré.

2. Remboursement de 2 participations de repas CCAS pour cause d'hospitalisation

Le Président informe les membres du CCAS que 2 personnes M. et Mme BOULAND avaient payé 2 participations de repas CCAS (10 € par personne) et qu'elles n'ont pu assister au repas du fait que Mme BOULAND était malade et hospitalisée. Le Président propose de rembourser ces personnes (réduction de 20 € du titre de régie du fait qu'elles ont payé via la régie).

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Président à rembourser ces 2 personnes pour un montant global de 20 € et l'autorise à signer tout document nécessaire à ce remboursement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30

M Marc BERNIER :

Mme Julie JEAN :

Mme Marie-Dominique JARDIN :

M. Maurice PILON :